

lettre, etc., comme résidant là, ce que les titres mêmes de concessions de terre établissent positivement. Le baptême de Marie-Françoise Lesieur, le 1er novembre 1704, en ce dernier endroit, prouve une autre erreur en ce qu'il donne comme certain le fait que Charles Lesieur résidait bel et bien à la grande rivière d'Yamachiche, cette année-là. La concession à Mathieu Milette établit également que Charles Lesieur y demeurerait aussi, en 1708. Dans l'acte de concession à Jean Boissonneau-Saintonge, en date du 6 novembre 1708, on lit que "Charles et Julien Lesieur, conjointement seigneurs d'Yamachiche dans le lac Saint-Pierre *y demeurant* ont volontairement reconnu avoir vendu une terre de six arpents de front sur les bords de la petite rivière, etc." En outre, l'acte de concession à Charles Vacher-Lacerte, en date du 28 février 1708, nous informe que Charles et Julien Lesieur avaient leur résidence à Yamachiche. Voilà des faits incontestables dont il est bien impossible de nier l'existence.

Si le cadastre, au moins en tant que la paroisse d'Yamachiche y est concernée, doit être reconnu comme datant de 1709, il renferme alors des erreurs tellement manifestes qu'il perd une grande partie de sa valeur historique; il ne pourrait alors être considéré qu'à titre de document curieux du temps. Mais, comme il appert qu'il a été réellement confectionné en 1706, il a certainement le défaut grave de ne pas contenir la mention de Charles Lesieur qui aurait dû y figurer avec les autres sept premiers colons. Outre cette omission le cadastre renferme d'autres erreurs d'une importance moindre que M. Raphaël Bellemare, dans le premier volume des *Vieilles familles d'Yamachiche*, a très bien fait connaître au public.

C'est ici le moment de rectifier certains renseignements contenus dans l'ouvrage qui vient d'être nommé, aux second et troisième tomes, publiés, l'un en 1899, l'autre en 1900. Lors d'une visite tout récemment faite à Louiseville, comté de Maskinongé, pour revoir les registres paroissiaux de la Rivière-du-Loup, de précieux renseignements ont été trouvés qui ont fait connaître plusieurs incorrections. Avant 1722, il n'y avait pas de missionnaire rési-